



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, le 7 juillet 2015 à 19h30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

1. **Nature et effet** : permettre la construction d'un bâtiment multifamilial sur un lot d'une superficie de 731,6 m² alors que le règlement prescrit une superficie minimale de 750 m².

Désignation de l'immeuble :

Lot 2 990 034, rue de l'Église

2. **Nature et effet** : permettre l'installation d'une enseigne supplémentaire sur le bâtiment d'une superficie de 1,95 m² pour un total de quatre (4) enseignes sur le bâtiment et d'une superficie totale d'affichage de 17,01 m² alors que le règlement autorise une (1) enseigne sur le bâtiment et une superficie totale de 8 m².

Désignation de l'immeuble :

Lot 2 992 408 / 1004, route 117

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Val-David, ce 10 juin 2015
Bernard Généreux
Directeur général et secrétaire-trésorier